

Frites surgelées et COP 27

mercredi 16 novembre 2022, par [Jean-François COLLIN](#)

En lisant mon journal habituel, je suis tombé sur un petit article m'apprenant que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) venait de donner tort à la Colombie dans une conflit qui l'oppose à l'Union européenne. Le différend porte sur le commerce des frites surgelées. Le sujet peut sembler anecdotique mais en réalité le commerce des frites surgelées résume parfaitement ce qu'est le capitalisme mondialisé et dévoile l'hypocrisie du rituel des COP « pour sauver le climat et la planète ».

Un rappel d'abord, même si l'histoire de la pomme de terre est bien connue.

Nous ne mangerions pas de pomme de terre en Europe si les populations andines d'Amérique du Sud ne l'avaient cultivée depuis plus de 8 000 ans. Les conquistadors espagnols arrivés beaucoup plus tard ont rapporté des pommes de terre en Espagne au début du XVIème siècle, mais le développement de sa culture et de sa consommation en Europe fut lent. En France, par exemple, jusqu'au XVIIIème siècle, la pomme de terre était considérée comme une plante toxique dont l'usage devait être réservé aux animaux. Il fallut que Parmentier, prisonnier des Prussiens pendant la guerre de sept ans, consomme les pommes de terre servies par ses geôliers, en apprécie les qualités et revienne en France convaincu de son intérêt pour alimenter la population encore fréquemment victime de disette, voire de famine et mène une grande campagne de promotion de la pomme de terre jusqu'à la table du roi, pour que sa culture se développe jusqu'à faire de ce tubercule un élément majeur de notre alimentation.

Pour remercier ceux qui nous ont apporté ce bienfait, voilà que l'Union européenne attaque la Colombie devant l'OMC pour la contraindre à acheter des pommes de terre dont nous ignorerions l'existence s'ils n'en avaient cultivé bien avant nous.

Comment en sommes-nous arrivés là ? La pomme de terre, une industrie européenne tournée vers l'exportation

L'agro business a transformé la culture de la pomme de terre en une industrie vouée à l'exportation. La Belgique, pays emblématique de cette culture, a obtenu que la frite soit inscrite à l'inventaire du patrimoine mondial de l'humanité. Pourtant, ce qu'elle produit aujourd'hui n'a pas grand-chose à voir avec la frite traditionnelle vendue dans des cornets, avec ou sans mayonnaise, qu'elle a remplacé, pour l'essentiel, par un affreux produit surgelé.

Les surfaces consacrées à la culture de la pomme de terre ont progressé de 50% depuis le début des années 2000 pour atteindre 100 000 hectares, soit 11% des terres cultivées du pays. La Belgique a produit dix fois plus de pommes de terre en 2021 qu'en 1990 : 5 millions de tonnes contre 500 000 tonnes. Mais comme cela ne suffit pas aux industries de transformation, les importations de pommes de terre (en provenance de France notamment) ont été multipliées par trois en 20 ans, passant de 0,9 millions de tonnes en 2000 à 2,6 millions en 2018.

Ces pommes de terre ne sont pas achetées par les ménages belges pour qu'ils préparent leurs frites à la maison. 90% des pommes de terre belges sont transformées par des grands groupes internationaux en frites surgelées, croquettes et autres produits transformés issus des pommes de terre pour être exportés aux quatre coins de la planète. C'est ainsi que la Belgique est devenue le premier exportateur mondial de produits surgelés à base de pommes de terre. Cinq millions de tonnes de pommes de terre sont transformées par l'industrie pour produire 2,3 millions de tonnes de frites, 700 000 tonnes de purée, des chips, des croquettes, etc. Entre 40 et 50% des pommes de terre sont perdues dans le processus de transformation industrielle, une partie de ces pertes étant récupérées pour l'alimentation animale. Le groupe belge Clarebout Potatoes est devenu le premier producteur européen et le 4ème producteur mondial de produits surgelés à base de pommes de terre avec une production annuelle estimée à environ 800.000 tonnes de produits transformés et un chiffre d'affaires de 1,3 milliards d'euros en 2019.

Clarebout va d'ailleurs installer prochainement une usine de production de frites surgelées dans le port autonome de Dunkerque qui en produira 1400 tonnes par jour (7j/7j, soit une production annuelle de plus de 500 000 tonnes) qu'il sera facile de charger sur un bateau pour l'exporter... en Amérique du Sud par exemple.

D'autres groupes internationaux sont présents en Belgique et en France, comme le canadien Mc Cain, un géant du secteur, le néerlandais Farm Frites, ou encore Nestlé.

La France a connu une évolution similaire. Elle produit 5 à 6 millions de tonnes de pommes de terre sur 150 000 hectares. 43% de la production sont exportés, 21% sont utilisés dans les usines de transformation pour la production de produits surgelés (à leur tour souvent exportés), 19% sont incorporés dans l'alimentation du bétail. Le marché national de consommation de pommes de terre fraîches n'absorbe que 17% de la production.

La pomme de terre est devenue la matière première d'une industrie de transformation qui a accompagné la généralisation de la distribution des produits alimentaires par les grandes surfaces notamment sous forme de produits surgelés.

L'exportation de produits surgelés est l'objectif principal de cette industrie.

Culture de la pomme de terre et disparition des paysans

Au XXème siècle, les pommes de terre étaient produites sur l'ensemble du territoire français par de petites exploitations agricoles et dans les jardins familiaux. Elles constituaient un élément important de l'alimentation de la population, encore très largement rurale. Chaque Français mangeait en moyenne 95 kilos de pommes de terre par an en 1960 ; il n'en mange plus que 52 kilos en 2022. En conséquence de quoi les surfaces consacrées à cette production ont fortement diminué, jusqu'au début des années 2000 où elles ont recommencé à croître.

Les rendements à l'hectare ont beaucoup augmenté et la production s'est concentrée dans 3 régions : les Hauts-de France (65% de la production nationale), le Centre- Val de Loire (environ 10%) et le Grand Est (11%).

Dans ce secteur comme dans tous les autres secteurs de l'agriculture, nous assistons à une véritable délocalisation de la production qui est désormais plus liée aux réseaux de transport, à la localisation des industries de transformation, qu'au climat ou à la qualité des sols.

On constate les mêmes phénomènes chez les autres grands producteurs européens, Belgique, Allemagne et Pays-Bas. En Belgique, la moitié de la production est réalisée par 5% des producteurs de pommes de terre.

En France, comme en Belgique ou en Allemagne les producteurs de pommes de terre ne sont plus majoritairement des petits agriculteurs indépendants, vivant de leur travail en approvisionnant les marchés locaux, en faisant vivre les circuits courts et tout ce qui est vanté comme devant être le cœur de la transition écologique souhaitée par la population et les gouvernements. C'est tout le contraire : les agriculteurs sont devenus des « travailleurs à façon » placés dans une situation de dépendance économique vis à vis des industries de transformation. Ils sont liés par des contrats qui leur imposent les volumes, la qualité et les conditions de production. Ils doivent fournir chaque année un volume donné de pommes de terre. S'ils ne sont pas capables d'honorer cet engagement, les sanctions sont variables : pénalités ou bien facturation par le transformateur des pommes de terre qu'il a dû acheter ailleurs.

Les trois quarts des pommes de terre, en Belgique comme en France, sont produites par des « agriculteurs » sous contrat avec les groupes de transformation.

Le développement de cette industrie a donc accéléré la disparition des exploitants agricoles indépendants en Europe, avant de faire la même chose dans les pays de destination des exportations européennes, en Amérique du Sud notamment.

Pour conquérir ces marchés, les industriels font payer cher leurs produits sur le marché européen et pratiquent le dumping sur les marchés d'Amérique du Sud. Le Brésil et la Colombie ont adopté des mesures antidumping en 2017 et 2018 après avoir constaté que les prix de vente des produits européens sur leur marché étaient inférieurs de 18 à 41% à ceux qui étaient pratiqués pour les mêmes produits vendus par les Belges ou les Allemands au Royaume-Uni.

Ce dumping a eu des conséquences dramatiques pour les agriculteurs en Colombie ou au Pérou. Depuis l'entrée en vigueur des accords de libre-échange entre ces pays et l'Union européenne, en 2013, les

exportations européennes ont grimpé en flèche. Celles de frites congelées ont augmenté de 915% en Colombie, à tel point que les petits producteurs colombiens se sont mis en grève et ont exigé l'arrêt des importations de pommes de terre européennes.

Des conséquences terribles pour l'eau, les sols et le climat

La pomme de terre ne se développe que si elle trouve suffisamment d'eau dans le sol. Ce besoin d'eau augmente considérablement pour atteindre les rendements très élevés exigés par les industries de transformation, compris entre 40 et 50 tonnes à l'hectare, de surcroît avec des pommes de terre d'un calibre suffisamment gros pour se prêter aux besoins de l'industrie.

C'est pourquoi l'irrigation des champs plantés en pommes de terre s'est beaucoup développée dans la région des Hauts-de-France qui n'est pourtant pas réputée comme l'une des plus sèches du pays. Les problèmes, déjà très importants, de qualité de l'eau dans cette région, provoqués par une urbanisation et une industrialisation anciennes, s'en trouvent aggravés.

Comment peut-on justifier le développement de telles pratiques agricoles alors que le changement climatique pose des problèmes de disponibilité de la ressource en eau de plus en plus importants y compris en France ?

De plus, la culture de la pomme de terre intensive fait un usage immodéré des produits phytosanitaires pour lutter contre le mildiou et les autres maladies. Jusqu'à 20 pulvérisations de produits phytosanitaires par récolte sont nécessaires. En moyenne, 17,6 kilos de substances actives sont épandus par hectare en Belgique, contre 6,4 pour la betterave et 2,8 pour le froment.

Les engins agricoles utilisés pour cette culture industrielle pèsent des dizaines de tonnes et contribuent à renforcer le tassement des sols qui fait obstacle à l'infiltration des eaux de pluie. A terme c'est tout simplement la capacité de production des sols qui sera affectée.

Enfin, produire en Europe des pommes de terre que l'on transforme en frites surgelées auxquelles il faudra faire traverser l'océan atlantique dans des bateaux réfrigérés, représente une consommation d'énergie contribuant au changement climatique parfaitement aberrante et à laquelle il est urgent de mettre fin.

Les discours alarmistes sur la situation alimentaire d'une partie de la planète méritent d'être mis au regard de telles aberrations. En effet, la vente de pommes de terre européennes en Amérique du Sud n'a pas pour but d'assurer l'alimentation de populations sous-alimentées. Au contraire, elle ruine la possibilité des pays importateurs de produire leur propre alimentation grâce à une agriculture paysanne beaucoup moins polluante et plus conforme à l'orientation qu'il faudrait donner à l'organisation de notre société pour l'adapter aux changements climatiques en cours.

L'Union européenne doit choisir entre les frites surgelées et le climat

En même temps que les pays européens et la commission de l'Union européenne font de grands discours à Charm El-Cheikh à l'occasion de la COP 27 et protestent de leur engagement dans la lutte contre le changement climatique, ils mènent un combat acharné au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce en faveur de ce commerce aberrant des produits transformés surgelés issus de la transformation de la pomme de terre. Ce combat a payé puisqu'ils ont obtenu la condamnation de la Colombie par l'organisme de règlement des différends de l'OMC. Si la Colombie respecte cette décision scandaleuse, elle devra donc supprimer les droits de douane qu'elle avait instaurés, qui n'ont même pas suffi à protéger son marché intérieur. Quelques grands groupes internationaux continueront à faire de plantureux profits grâce à ce commerce qui représente l'exact opposé de ce que nos sociétés prétendent vouloir faire pour éviter la catastrophe annoncée.

D'un côté l'Union européenne fait des discours sans conséquences dans des conférences internationales, de l'autre elle défend des mesures bien concrètes pour développer le commerce international dans ce qu'il a de pire, au prix de la pollution des sols, de l'eau et de l'air, au bénéfice d'une activité économique inutile

et destructrice.

La COP 27 est focalisée sur les compensations financières qu'il faudrait accorder au pays en développement au titre de la responsabilité passée des pays développés dans le changement climatique. Des promesses seront faites, comme elles ont déjà été faites dans le passé, et seront certainement tenues de la même façon. Mais le vrai sujet n'est-il pas de préparer l'avenir avant de réparer le passé ? Les pays développés devraient d'abord cesser de ruiner l'économie des pays moins riches, en faisant disparaître leur agriculture paysanne victime d'exportations à bas prix de produits transformés très consommateurs d'énergies fossiles. Faisons cela sans attendre, il sera toujours temps de parler des compensations financières.

Nul besoin de mesures complexes, de contrôle international bureaucratique des tonnes de carbones émises ou économisées par les États signataires de la convention de l'ONU sur le climat. Il suffit de déclarer un moratoire sur le commerce international de tous les produits transformés surgelés issus de la pomme de terre.

Pour atteindre cet objectif, pourquoi ne pas lancer une campagne mondiale de boycott des frites surgelées, dont la production n'est pas moins coupable que l'activité des groupes pétroliers du changement climatique ?

Pourquoi ne pas suspendre l'activité de l'OMC jusqu'à ce que ses règles de fonctionnement aient été mises en cohérence avec les exigences de la lutte contre le changement climatique ? Cela permettrait aux États qui le souhaitent de relocaliser une partie de la production dont ils ont besoin et de remettre un peu de bon sens dans les échanges commerciaux internationaux.

Puisque la mode est à la sobriété et aux petits gestes, épluchons nos pommes de terre fraîches, ce sera bien meilleur dans nos assiettes et pour l'environnement que d'accepter de consommer ces horribles produits surgelés, d'ailleurs très indigestes.

Quant à l'Union européenne, qu'elle abandonne immédiatement ses actions contre la Colombie qui a déclaré son intention de faire appel de la décision prise par l'OMC ! Si la Commission de l'UE ne le fait pas, elle confirmera la vacuité de ses discours sur le climat.

Quelle belle surprise ce serait si elle profitait de la COP pour annoncer cette sage décision !

Le 13 novembre 2022

Jean-François Collin